



Compte rendu du 1er Conseil d'Établissement

Mardi 30 septembre 2025

17h30 – 19h00—

Année scolaire 2025-2026

1. Introduction : rappel du rôle du Conseil d'établissement

Céline PAGARD ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement au service de la communauté éducative.

Un rappel est fait du rôle du Conseil d'établissement dans un établissement catholique :

« Il s'agit d'une instance consultative permettant d'aider la cheffe d'établissement dans ses missions éducatives et pastorales.

C'est un lieu de rencontre, de partage et de concertation entre tous les membres de la communauté éducative, contribuant à la cohérence du projet d'établissement (référence au Statut de l'Enseignement catholique, articles 119 à 123) ».

2. Communication de l'établissement

Céline PAGARD présente la nouvelle version du site internet de l'école *déjà en ligne en version Bêta*:

Objectif :

- Valoriser la vie de l'école et faciliter l'accès à l'information pour les familles.
- Présentation des principaux onglets et de leur contenu (actualités, projets, vie scolaire, pastorale, inscriptions, etc.).

Céline PAGARD invite chacun à consulter et partager le site afin d'en améliorer la visibilité et le référencement.

3. Présentation du protocole des parents délégués

Céline PAGARD rappelle le rôle essentiel des parents délégués dans la communication entre les familles et l'école. **La liste de ceux-ci est accompagnée de leurs coordonnées que nous vous remercions de ne pas diffuser sans leur autorisation préalable.***

Le protocole parent délégué est présenté, précisant :

- Les missions de représentation et de relais des informations,
- Les modalités de communication avec les enseignants et la direction,
- Le cadre bienveillant et constructif de ces échanges.

4. Présentation du PPMS Unifié (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Céline PAGARD présente le PPMS unifié, document réglementaire détaillant les conduites à tenir en cas de risques naturels, technologiques ou de menace sécuritaire.

*« Chaque école ou établissement d'enseignement public du second degré doit à ce titre préparer « sa propre organisation de gestion de l'événement » (Code de la sécurité intérieure, article R. 741-1). Les autorités académiques s'assurent qu'ils soient dotés d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS), qui décrit la conduite à tenir face à ces risques et menaces.
Le recteur ou la rectrice d'académie pilote la politique académique de sécurisation des services de l'éducation nationale. »*

Ce plan s'appuie sur :

- Le Code de la sécurité intérieure,
- Les circulaires ministérielles en vigueur.
- Les informations municipales

L'ensemble du personnel est formé à ces procédures, et des exercices sont programmés dans l'année pour les adultes et les enfants.

5. Commissions de travail

Des commissions sont constituées. Leur organisation et temps de rencontre doivent se faire en dehors du conseil d'établissement, en présence ou représentation du cheffe d'établissement :

- **Commission "Vie de l'école"** : travaux sur la mise en place d'un uniforme (*tee-shirt, pull, polo ou gilet*).

Objectif : devis et réflexion sur la cohérence visuelle et le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. Membres : enseignants, parents, OGEC.

- **Commission "Relations scolaires, échanges parents et lien intergénérationnelles"** : préparation d'une journée intergénérationnelle en collaboration avec l'APEL, les enseignants, l'OGEC et d'autres partenaires.

Objectif : Renforcer le lien entre les élèves et les aînés du territoire. Mettre en place des espaces de paroles éducatifs, pédagogiques et de soutien entre parents

- **Commission des élèves** : Que peut proposer l'école pour animer les temps de récréation ? pour une partie des vacances scolaires ? Pour le temps de garderie ? pour le temps méridien ? Comment aménager la cour ?

Objectif : renforcer le lien entre les élèves et les aînés du territoire.

- **Commission Pastorale** : Que peut proposer l'école pour développer sa mission pastorale ?

Objectif : Que proposer aux parents dans le cadre pastoral, de l'annonce ou de la vie chrétienne ?

6. Journée du 17 octobre 2025 – "Pèlerins d'espérance"

Céline PAGARD informe que l'école sera fermée le vendredi 17 octobre pour permettre la participation de l'équipe éducative à la journée diocésaine "Pèlerins d'espérance".

Cette journée, organisée par la DDEC, s'inscrit dans la dynamique pastorale diocésaine et dans le projet éducatif de l'établissement.

7. Conclusion

Céline PAGARD remercie à nouveau les participants pour la qualité des échanges et leur implication dans la vie de l'école.

Elle rappelle les dates des prochains Conseil d'Etablissement au cours desquels un retour de l'avancement des différentes commissions devra être fait.

*Mardi 6 janvier 2026 (*partage de la galette*)

*Mardi 7 avril 2026

La séance est levée à 19h00.

Fait à Vauvert, le 30 septembre 2025

Mme Céline Pagard

Cheffe d'établissement